COTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DECLARATION

18EME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ABU DHABI, EMIRATS ARABES UNIS, 03– 07 NOVEMBRE 2019

Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA
Ministre du Commerce et de l'Industrie

Son Excellence Monsieur Suhail Al MAZROUEI, Ministre de l'Energie et de l'Industrie des Emirats Arabes Unis, Président de la 18ème session de la Conférence Générale de l'ONUDI,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole ce jour, à l'occasion de l'ouverture de la 18ème session de la Conférence Générale de l'ONUDI.

Avant tout propos, Je voudrais m'acquitter d'un devoir, celui de de faire transmettre à Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan les salutations fraternelles de S.E.M. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire. Je voudrais en son nom me féliciter de l'excellence des relations de coopération et d'amitié entre les deux pays.

J'en profite pour adresser à tous les participants à cette Conférence Générale mes chaleureuses salutations.

Monsieur le Président,

Je voudrais associer ma voix à celle de mes prédécesseurs pour vous adresser en mon nom propre et en celui du Gouvernement ivoirien du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de cette 18ème session de la Conférence Générale ainsi qu'aux membres de votre bureau.

Je peux vous rassurer que vous aurez le soutien de ma délégation en vue d'assurer le bon déroulement et le succès de nos travaux.

Je voudrais, par ailleurs, féliciter la Présidente de la 17ème session et son bureau pour la qualité de leur travail et des résultats obtenus.

Je voudrais vous demander, Monsieur le Président, de bien vouloir traduire aux plus hautes autorités notre reconnaissance et notre gratitude pour la qualité de l'accueil et toutes les facilités et attentions dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée à Abu Dhabi, capitale fédérale des Emirats Arabes Unis.

Monsieur le Président,

Permettez-moi à présent, au nom du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, de rendre un hommage appuyé au Directeur Général de l'ONUDI, Monsieur LI Yong, pour son engagement en faveur du développement industriel de l'Afrique. Il me plait de le remercier pour la visite fort mémorable qu'il a effectué en Côte d'Ivoire du 27 au 28 mars 2019.

Monsieur le Directeur Général,

Sous votre leadership, l'ONUDI a su développer et mettre en œuvre sur le terrain, des programmes et des projets à forts impacts économique, social et environnemental qui s'inscrivent dans les stratégies nationales, sous-régionales et régionales, pour un développement industriel inclusif et durable.

Votre action à la tête de l'Organisation, caractérisée notamment par les résultats probants enregistrés par les Programmes de Partenariat Pays (PCP) en cours dans certains pays, a contribué à renforcer le rôle de l'ONUDI dans la mise en œuvre de l'agenda des Nations Unies pour le développement à l'horizon 2030 et la réalisation des Objectifs pour le Développement Durable (ODD).

Monsieur le Directeur Général,

La Côte d'Ivoire s'honore de bénéficier d'une coopération technique avec l'ONUDI particulièrement dynamique et qui se traduit par la mise en place d'un Programme de Partenariat Pays (PCP) pour mon pays.

A cet égard, je voudrais, ici, vous réitérer l'engagement et le leadership des plus hautes autorités du pays à œuvrer au succès de cet important programme, comme vous avez pu en être témoin à l'occasion de votre visite à Abidjan en mars 2019.

Je voudrais également vous assurer, si besoin était, que le secteur privé national ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire, sont fortement impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du PCP.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,

Depuis 2012, sous le leadership du Président de la République SEM. Alassane OUATTARA, d'importantes réformes et mesures ont été prises par le Gouvernement ivoirien. Ce qui a permis à la Côte d'Ivoire de s'engager dans un processus de transformation structurelle de son économie.

Ainsi, l'économie ivoirienne a enregistré une croissance moyenne de plus de 8% par an sur les sept (7) dernières années. Cette croissance soutenue devrait se poursuivre en 2019 et 2020.

Aussi, l'environnement des affaires s'est-il amélioré, en témoigne le rapport Doing Business 2020 de la Banque Mondiale dans lequel la Côte d'Ivoire a amélioré son classement de 12 places comparé à celui de 2019.

Sur la période 2012-2018, le taux d'investissement global est passé de 12% à 21% du PIB. Quant à l'investissement privé, il est passé de 7,5% à 14%.

Le PIB par tête a progressé de 1 237 dollars par habitant en 2012 à 1 685 dollars américains en 2018, soit une hausse globale de 36% sur la période.

Ces bons résultats économiques ont permis au Gouvernement de consentir d'importants efforts pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des populations, en adoptant un Programme Social (PS-

Gouv) d'un montant de 1003 milliards de FCFA, soit environ 2 milliards de dollars, couvrant la période 2019 – 2020, qui est en cours de mise en œuvre.

Ce programme porte notamment sur l'amélioration de l'accès des plus pauvres et des personnes vulnérables à la couverture maladie universelle, à l'éducation, à l'électricité, à l'eau potable, aux logements sociaux, à l'emploi.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement ivoirien entend s'appuyer sur ces résultats pour accélérer la transformation structurelle de l'économie afin de tirer pleinement profit des opportunités que représentent l'intégration économique régionale, au niveau de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), et l'intégration au plan continental avec l'UA (Union Africaine), notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf (Zone de Libre-Echange Continental Africaine).

C'est dans ce contexte que nous entendons inscrire le Programme de Partenariat Pays de l'ONUDI pour la Côte d'Ivoire (PCP), dont je voudrais rappeler les objectifs principaux, à savoir :

(i) Accompagner la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) et du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) pour accélérer le au développement industriel inclusif et durable de la Côte d'Ivoire ;

(ii) Contribuer à l'émergence de la Côte d'Ivoire sur la base d'une industrialisation durable ;

(iii) Mobiliser des partenaires et des investisseurs autour du Développement Industriel Inclusif et Durable.

Comme vous pouvez le constater, les objectifs du PCP de l'ONUDI pour la Côte d'Ivoire s'inscrivent parfaitement dans la vision 2021-2030 sur laquelle le Gouvernement travaille en ce moment sur la base des résultats d'études stratégiques.

Cette vision 2021-2030 se déclinera, en partie, dans le cadre du plan national de développement 2021-2025 qui devra mettre l'accent sur :

- l'accélération de la densification et la diversification de la base industrielle du pays ;
- le développement des chaînes de valeurs dans les secteurs qui présentent un avantage compétitif pour la Côte d'Ivoire, notamment en ce qui concernent les filières agricoles ;
- le renforcement de la compétitivité des entreprises industrielles ;
- la promotion des investissements privés tant nationaux qu'étrangers (IDE) ;
- le développement des infrastructures industrielles, particulièrement de nouveaux parcs industriels à Abidjan et dans les principales villes de l'intérieur du pays, avec l'implication du secteur privé ;
- le renforcement de l'intégration régionale et continentale.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,

La Côte d'Ivoire, par ma voix, s'associe pleinement à la déclaration du Groupe africain.

Je voudrais terminer mon propos en souhaitant plein succès à nos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.